

# COMMISSION TECHNIQUE DES ACTIVITES CYCLISTES

05/05/2025

Compte rendu de réunion.

## Réunion à la Maison des associations à Mennecy

### Présents :

Yves Berger (CCSPP) – Daniel Denibas (TCM) – Pierre Segain (TCM) – Alain Ragot (TCM) - Yvette et Jean-Paul Coince (AC Lardy) – Dominique Dorval (CCMV) – Sylvain Charpentier (AAOC Wissous).

### Excusés :

Carole Perdry (UFOLEP).

# Commission Technique Des Activités Cyclistes

## COMPTE RENDU DE REUNION.

Début de la réunion à 20h35

### 1/ APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 7 AVRIL 2025.

Le PV est adopté à l'unanimité.

### 2/ POINT TRESORERIE.

- En Caisse : 3049,42 € pour 8 Clubs réaffiliés
- La redevance organisation des 1€ par dossards distribués est attribuable dès lors qu'il y a plus de 100 partants.
- A ce jour 74 cartons Cyclosport ont été édité :

Catégorie	1ere	2eme	3eme	4eme	Minime	Cadet	Féminines
Nombre	13	12	18	19	6	0	6

- Il est rappelé que pour tout nouveau licencié, la **licence Cyclosport est à 55,09 € pour les nouveaux adhérents** (la licence : 48,09 € + le carton Cyclosport à 7 €).

### 3/ BILAN DES COURSES DU MOIS :

Gironville :

68 engagés

Malheureusement, très peu de coureurs de l'Essonne engagés.

Le PASS cyclisme semble avoir du succès

Beau circuit et parcours sélectif,

Belles prestations.

**L'Ufolep peut accueillir tous coureurs de n'importe quelle fédération du moment qu'ils prennent un Pass Cyclosport sur le site :**

**[www.ufolep-cyclisme.org/Site\\_Activites\\_Cyclistes/PAGE\\_main](http://www.ufolep-cyclisme.org/Site_Activites_Cyclistes/PAGE_main)**

**Aucune possibilité de délivré de PASS CYCLOSPORT sur place aux extérieurs.**

#### **4/ LISTE DES COMMISSAIRES POUR LES COURSES A VENIR.**

Dimanche 11 mai : MORANGIS : Yves Berger ; Daniel Denibas ; Jean-Paul Coince ; Sylvain Charpentier.

Samedi 17 mai : ORSAY – Mondétour : Daniel Denibas ; Jean-Paul Coince ; Sylvain Charpentier.

Dimanche 25 mai : Courtaboeuf – La Cassandra : Daniel Denibas ; Pierre Segain ; Yves Berger.

#### **5/ CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL.**

- Le Comité de Paris disputera son championnat sur notre épreuve comme les années précédentes. La demande en a été faite par la CTD 75
- La course s'effectuera le 18 mai par catégories de valeurs, le nombre de licenciés par catégorie d'âge ne permettant pas d'avoir une certitude sur le nombre participants afin d'avoir des pelotons.
- Le dossier administratif auprès des municipalités et de la préfecture est conforme.
- Le circuit retenu sera sur la commune de Monnerville (départ – arrivée) avec une distance de 12 Kms.
- 
- L'organisation sera gérée administrativement par Le TC Morangis et son président Pierre Segain ainsi que Sylvain Charpentier et l'AAOC pour les engagements et dossards.
- Le parcours nécessitera 10 signaleurs que **CHAQUE CLUB DEVRA FOURNIR**.
- Alain Ragot se chargera des démarches administratives
- Daniel Denibas gèrera le pot
- Yves Berger s'occupera des maillots distinctifs et des médailles
- Afin d'être podiumable pour le championnat 91, aucune course antécédente est demandée. Par contre, afin d'être podiumable pour le Championnat Régionale un quota de 5 courses en Ile de France + le Championnat Départemental est demandé.

## 6/ QUESTIONS DIVERSES.

### - Championnat Régional :

Suite au désistement du 95 sur l'organisation de celui-ci, il se déroulera le 15 Juin à Saint-Cyr sur Morin sous l'organisation de l'USM Villeparisis (77). L'épreuve se déroule par catégories d'âge. Dans la course des + de 60 ans, il y aura un classement pour les + de 70 ans hors championnat. La CTRS demande à ce que chaque commission fournisse des bénévoles.

Dominique Renaud, Sylvain Charpentier, Daniel Denibas et Pierre Segain (voiture ouvreuse) seront bénévole pour le Comité du 91 au sein du régional

### - Requalifications :

Nicolas Mercier (VCA) demande une descente de 1 en 2 : Demande reportée, la CTD souhaite voir ce coureur sur quelques courses Ufolep avant de se prononcer.

Rappel des règles pour les requalifications inférieures de catégorie :

La demande de requalification doit être effectuée par le licencié avec validation de son président d'association par le document téléchargeable sur le site internet de la CTD91. Les demandes peuvent se faire de Avril à Juillet sauf pour les plus de 65 ans qui peuvent redescendre pendant la trêve hivernale.

## 8/ PROCHAINE REUNION DE LA CTD

Le Lundi 16 Juin à 20h15 – Maison des Associations à Mennecy

Fin de la réunion à 22h45.